

VIDE-GRENIER DE SAINT ANDRE DE BOËGE

Inscription – Attestation pour le dimanche 19 juin 2022

Le paiement doit être remis / envoyé avec l'inscription jusqu'au 4 juin 2022 à :

Apar'Ca ▪ c/o Mairie de Saint-André-de-Boëge
60 place de la Mairie ▪ 74420 Saint-André-de-Boëge

L'installation se fait de 6h à 7h30 – Le démontage se fait à partir de 17h

Les frais de participations sont de 3.- € le mètre

Emplacement minimum de 3 mètres

Je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le _____ à _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Titulaire de la pièce d'identité N° _____

Délivrée le _____ par _____

déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L310-2 du code du commerce)
- ne pas participer à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R321-9 du code pénal)

Ci-joint mon règlement de _____ € pour un emplacement d'une longueur de _____ mètres à l'ordre d'Apar'Ça.

Fait à : _____ le _____

Signature : _____